



ASSOCIATION ORTHORISQ RAPPORT MORAL

Exercice du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Arras, le 5 octobre 2018

Chers Adhérents, Chères Consœurs, Chers Confrères,

Notre association se porte bien, nous restons la première organisation dans la gestion des risques avec 1906 adhérents, 1752 accrédités et 154 nouveaux engagés. Nous comptons 28 experts. Orthorisq représente 28% des membres des OA à l'HAS.

Le Bureau renouvelé en 2016 reste le même, il est présidé par Henry Coudane (SNCO), avec pour Secrétaire Général, Bruno Tillie (AOT), pour Trésorier, Gilles Marcillaud (CFCOT) et pour Vice-présidente, France Welby (SFCM). Outre les membres du bureau, le conseil d'administration est composé d'un deuxième membre de l'AOT en la personne de Philippe Rosset qui a remplacé Paul Bonneville, pour le collège, Pierre Mansat a remplacé Laurent Gallois. Le deuxième membre du Syndicat est toujours Olivier Galland. Christian Bonnard représente la SFCR, Bruno Dohin succède à Gérard Bollini pour représenter la Sofop et Nicolas Pujol reste le représentant de la SFA. Cette année, le représentant de la société associée à mandat annuel est Arnaud Kaba pour le GETRAUM. Les adhérents sont toujours représentés par Pierre Devallet et Baudouin Redreau. Nous avons accueilli un représentant du CJO en la personne de Louis Dagnau et prévoyons de modifier les statuts pour intégrer les jeunes avec droit de vote.

La plupart des membres du CA sont en fin de mandat et pour faciliter la transition, nous avons anticipé les nominations de nos successeurs qui ont pu participer à nos derniers CA. Christian Delaunay et Alexandre Poignard représenteront l'AOT, Philippe Boisrenoult et Pierre Mansat représenteront le collège, Bernard LLagone et Pierre Devallet seront les membres du syndicat. Nicolas Pujol reste le représentant de la SFA, Jean René Werther représentera la SFCM, nous sommes en attente de la nomination du représentant de la SFCR. Vous avez élu pour vous représenter Bruno Dohin et Charles Msika. Enfin le représentant des experts qui est le président délégué de la commission des risques sera élu par les experts à la réunion de janvier.

Le Gestionnaire, Philippe Tracol, et le Gestionnaire adjoint, Eric Benfrech sont dans leur dernière année de mandature, en Novembre, Eric Benfrech prendra le poste de Gestionnaire et France Welby celui de Gestionnaire-adjoint, elle démissionnera de son poste de Vice-

présidente. Nous saluons le travail réalisé depuis 3 ans par nos Gestionnaires et remercions particulièrement Philippe Tracol qui a dû gérer tous les problèmes liés au passage du SIAM 2.

L'action du CA s'est déroulée dans le strict respect de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur. Les textes qui régissent notre association sont toujours consultables sur le site internet d'OrthoRisq (www.orthorisq.fr).

Notre Trésorier vous fera part du bilan financier avec un équilibre depuis plusieurs années. Les comptes ont été validés par notre Commissaire aux Comptes (KPMG). Nous avons toujours différencié les actions de gestion de l'association qui sont supportées par les cotisations des adhérents, des actions liées à l'objet social de l'association qui, elles, sont supportées par les fonds versés par les CPAM. Il est très important qu'Orthorisq soit informé de la demande de remboursement de votre prime RCP pour une bonne tenue de sa comptabilité et ce point sera prochainement demandé dans votre bilan. Cette année nous payons un loyer pour occuper les locaux de la SOFCOT, nous participons au financement de la commission Juris-Ethique de la Sofcot.

Le SIAM 2 est fonctionnel, les évènements indésirables associés aux soins (EIAS) remplacent les EPR. Le tableur qui sert de support pour le travail des experts en récupérant les données du SIAM 2 est hélas au point mort, les connexions aux SIAM 2 entravant le fonctionnement de celui-ci, des modifications sont nécessaires et attendues depuis octobre dernier...

L'accréditation en équipe a été testée par 3 groupes, elle a été abandonnée après 1 an d'essai du fait de dysfonctionnements importants.

Les programmes annuels d'accréditation sont remplacés par des programmes A, B, C, D et E. Tous les adhérents n'ont pas le même programme, celui-ci dépend de la date d'accréditation. Chaque adhérent a donc un an pour effectuer son bilan annuel, il peut le travailler tout au long de l'année et l'envoyer pour validation 90 jours avant la date d'échéance du bilan. La déclaration d'un EIAS peut être réalisée à n'importe quel moment, son traitement demande 2 mois, il est donc nécessaire d'effectuer sa soumission (onglet 9) le plus tôt possible. Nous rappelons que l'accréditation est donnée par l'HAS souvent le mois qui suit la validation par l'expert. Le programme C, est une duplication du programme B, le programme D comportera 5 actions obligatoires : Participation à toutes les enquêtes d'Orthorisq, participation aux RMM, déclaration d'un EIAS, participation à la journée de formation Orthorisq ou à la web-formation et enfin participation à une des journées proposées par la Sofcot pour valider la valence cognitive du bilan. Il n'y aura plus d'activité optionnelle. La participation à la journée annuelle de formation Présentielle (au moins une année sur trois) avec présence au minimum 3 heures est demandée pour validation. La Webformation peut être choisie deux années consécutives. Notre prestataire cette année a été la société FMC avec une grande rapidité de mise en œuvre et une bonne qualité d'enregistrement des présentations, son contrat est renouvelé pour 2018. 36% des adhérents ont voté lors de l'AG immatérielle avec plus de 90% d'opinions positives. En 2019, la demi-journée Orthorisq sera intégrée au congrès qui se fera sur 3 jours.

Le travail des experts

Il existe actuellement 21 situations à risque répertoriées dont 3 nouvelles : Incidents en rapport avec une ablation de matériel d'ostéosynthèse, Incidents survenus en rapport avec la sortie du patient, Incidents survenus lors d'un parcours « Fast Track ».

3 nouveaux groupes d'analyse ont été créés, le premier sur l'ablation du matériel d'ostéosynthèse, le deuxième sur la Check-list et le dernier sur prévention et prise en charge d'une infection.

Il y a eu 2 journées de formation en février et septembre.

Nous avons modifié le règlement intérieur pour la mandature des experts, il est aujourd'hui nécessaire de demander le renouvellement du mandat tous les 5 ans en précisant les actions réalisées et en proposant un projet pour les prochaines années.

Activités 2017-2018

Plusieurs enquêtes ont été menées auprès des adhérents sur le patient connecté, l'organisation du programme opératoire, la cimentation des tiges fémorales, le marquage du site opératoire, l'arrêt de procédure, la check-list, la RCP et une enquête menée par vos représentants dont les résultats seront présentés lors de la journée de formation.

Il a été réalisé 2 solutions sécurité patient (SSP) sur le « no go », les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique. Plusieurs sont à l'étude : allergie aux métaux, installation en arthroscopie, RAAC, Check-list, sécurisation du transfert des patients, accidents liés à la cimentation des tiges fémorales, pertinence du parcours de soin.

Orthorisq a participé à l'e-congrès du 7 avril 2018 avec 3 situations à risque, erreur de site, problème lié au matériel et prise en charge d'une infection. Ces présentations restent accessibles sur le site de la Sofcot. Il y a eu 1082 connexions pour ce e-congrès.

Sur le plan scientifique Orthorisq est es qualité Co-Auteur d'une communication publiée dans OTSR intitulée : « le No Go un nouvel Eias en chirurgie orthopédique ».

Les sociétés d'orthopédie marocaines et tunisiennes sont très intéressées par nos actions et nous avons été invités à participer à leurs congrès.

Une commission économique a été créée pour mettre en avant l'impact d'Orthorisq sur la qualité des soins, la sécurisation du patient, la gestion des risques, la sauvegarde des assurances et le maintien des primes voire leur diminution. La commission assurancielle a pu rencontrer tous les assureurs majeurs et des contrats ont été élaborés avec chaque société.

Depuis 3 ans nous effectuons un travail important pour proposer des fiches d'information pour chaque geste opératoire. Ces fiches sont élaborées par les sociétés associées, revues et corrigées par des experts, évaluées pour les premières de chaque société dans des centres privés et publiques, validées par les associations de patients, validées par le conseil scientifique du DPC-Risq et enfin reçoivent le label SOFCOT. Elles ne remplacent pas l'information au patient, mais servent de support validé. A ce jour, l'AFCP a rédigé 24 fiches, la SFHG :15, le GETRAUM : 4, la SFCR une, nous attendons pour la SOFCOT 2018 les fiches de la SFCM et de la SFA.

Orthorisq participe financièrement à l'élaboration de ces fiches. Elles sont disponibles sur le site de la Sofcot, Orthorisq et des sociétés associées.

L'année dernière nous écrivions « Une refonte majeure du site internet est nécessaire pour une plus grande visibilité et répondre au mieux aux besoins des adhérents, plusieurs appels d'offre ont été reçu. Aucune décision n'a encore été prise. », force est d'admettre que de ce côté nous n'avons pas trop avancé.

Cette année, la demi-journée de formation aura lieu le lundi 12 novembre de 14h à 18h dans le grand amphithéâtre. Le programme comportera deux tables rondes, l'une sur "l'arrêt de procédure" et la deuxième sur " le retard de prise en charge des urgences".

Le vote internet des résolutions de notre AG est reconduit. Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 13 novembre à 12h15, en Salle 353 au Palais des Congrès, avec

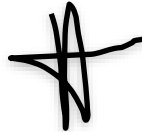
communication des différents rapports : de Gestion, Moral, des Gestionnaires, de la Commission Risques, et des Représentants des Adhérents.

Rappelons qu'accréditation vaut DPC, que le DPC est obligatoire et donc l'importance que représente Orthorisq.

Le Bureau, les membres du CA, les Gestionnaires, les Experts, et notre secrétaire Gladys ont travaillé pour rendre plus facile le travail sur la gestion des risques qui nous est imposé par l'HAS. Nous essayons de répondre aux besoins des Adhérents dans le cadre législatif. Nous vous rappelons que vous avez des représentants au sein du Conseil d'Administration, et que vous pouvez les contacter à tout moment.

Mon mandat se termine et je suis ravi d'avoir participé à la vie de notre société.

Bruno TILLIE
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract shape that resembles a star or a cross with rounded ends, positioned below the printed name and title.